



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Secrétariat général

FICHE DE POSTE N°SE_PEMA_11
Compatible RenoïRH

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : *Instructeur PEMA hydroélectricité, référent suivi écologique*
N° VisioM Poste : 1620380002

Cotation du poste

Catégorie

Famille d'emploi

Emploi

Correspondance RIME

<i>B ou B+ technique</i>
<i>Territoire et développement durable</i>
<i>Chargé de la police de l'environnement</i>
<i>FP2TDD03</i>

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme

Localisation

<i>Direction Départementale des Territoires de l'Isère Service Environnement Unité Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques (PEMA)</i>
<i>17 boulevard Joseph Vallier 38040 Grenoble cedex 9</i>

Contexte pro :

Le service environnement est notamment chargé de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques, et de la protection du patrimoine naturel.

Un des enjeux forts du service est la prise en compte de la Directive Cadre sur l'Eau, du SDAGE et du programme de mesures associé ainsi que des SAGE en vue d'atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau.

L'unité PEMA est chargée de l'application de la réglementation relative à la police de l'eau et des milieux aquatiques (L214-1 et suivants du code de l'environnement) dans tous les domaines sauf l'assainissement et les prélèvements (en eau superficielle ou souterraine).

Missions :

1) Instructeur Hydroélectricité

- Instruction autorisations et déclarations « hydroélectricité », avis dossiers concession. Répartition dossiers effectuée en binôme avec agent pilote de la thématique*
- Participation à élaboration et mise en œuvre du programme de contrôle des IOTA (avec OFB, unité PEC et organisation au sein de la cellule) pour la conformité des ouvrages hydroélectriques*
- Chargé contrôle judiciaire et administratif d'ouvrages existants (agent commissionné et assermenté police de l'environnement)*
- Réponse aux sollicitations préfecture, élus, pétitionnaires : information, avis pré-dossiers, avis divers*

2) Chargé mise en œuvre débits réservés

– Chargé pilotage mise aux normes ouvrages soumis au débit réservé au sein de l'unité PEMA

3) Référent suivi impacts des travaux et aménagements

– Chargé de l'appui aux autres instructeurs pour contrôles dans le domaine des prescriptions de suivi écologique dans les arrêtés d'autorisation

Liaison hiérarchique :

Supérieur hiérarchique direct : responsable de la cellule hydroélectricité.

Travail en binôme avec un agent administratif.

Relations avec les autres services de la DDT : notamment en charge des risques et de l'aménagement Pétitionnaires (administrés, collectivités, autres maîtres d'ouvrages...)

Autres administrations : DREAL, Préfecture, ARS, Agence de l'eau, OFB... dans le cadre de l'instruction des dossiers et du contrôle.

Collectivités : communes et structures de gestion concertée de l'eau.

Compétences :

Connaissance technique et réglementaire dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction de documents administratifs (courriers, décisions, arrêtés préfectoraux, ...).

Rigueur dans la gestion des procédures et des délais.

Capacité de communication et faculté d'expliquer les objectifs de la réglementation sur l'eau.

Formations spécifiques hydroélectricité.

Conditions :

Permis B

Contacts :

Eric BRANDON - chef d'unité - Tel : 04 56 59 42 17 / 06 38 31 78 25

Mail : eric.brandon@isere.gouv.fr

Clémentine BLIGNY - cheffe de service - Tel : 04 56 59 42 10

Mail : clementine.bligny@isere.gouv.fr

SGCD : sgc-mobilite@isere.gouv.fr